

Le lieu UNIQUE d'accompagnement

pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap
et les employeurs



1 lieu unique : l'agence
Pôle emploi, pour rencontrer
le conseiller référent.

et bénéficier d'**1** offre
de services intégrée.



Une expertise
Pôle emploi
et Cap emploi
mobilisable par
le bénéficiaire
tout moment
de son parcours



Votre **accompagnement** personnalisé ajusté aux besoins du bénéficiaire

Le **conseiller référent** (conseiller Cap emploi ou Pôle emploi en fonction de la situation du bénéficiaire) mobilise **l'ensemble des expertises du Lieu Unique d'Accompagnement (LUA)** :

- accompagnement dans la recherche d'emploi,
- mobilisation des aides,
- élaboration de projets de formation,
- adaptation au poste de travail, compensation du handicap,
- etc.

